Ville de Chaniers

Mars 2021

Bulletin municipal
www.chaniers.fr

n° 301

Sommaire

➔L'édito du Maire 1
➔ Elections 1
➔ Vie publique 2
➔ Sécurité routière 2
➔ Entretien avec… 3
➔ Zoom sur… 3
➔L'essentiel du conseil municipal du 8 mars 2021 4
➔Actus 6
➔Solidarité 6
➔Gestion des déchets 7
➔Le coin de P'tit Pois 7
➔Les pharmacies de permanence 7
➔ Infos 8
➔Agenda 8
➔Pense-bête 8

Mairie de Chaniers
2 rue Aliénor d'Aquitaine
17610 Chaniers
contact@chaniers.fr
05 46 91 12 70
07 88 70 91 45 (urgences)

L'édito du Maire

Les incivilités se suivent et se ressemblent.

Au programme : vitesse excessive des véhicules, conduite avec le téléphone en main mais aussi dépôt de déchets dans les fossés, les bordures de bois, à côté des points d'apports volontaires de papier ou de verre…

Côté route, les incivilités commises par une petite partie de la population sont toujours et encore trop fréquentes. Les gendarmes assurent régulièrement des contrôles dans les secteurs les plus dangereux. A Chaniers, en moins de deux heures, pas moins de dix infractions ont été relevées. A l'avenir, les contrôles seront renforcés afin de tenter d'enrayer ces pratiques dangereuses pour les riverains.

Concernant les dépôts sauvages, nous assurons une veille quotidienne. Cette semaine, deux usagers ont été pris en flagrant délit et des poursuites pénales sont engagées à leur encontre. L'Agglomération de Saintes paie un service de nettoyage des points d'apports volontaires, de l'argent public dépensé à cause d'agissements d'une poignée d'individus !

Samedi 5 juin prochain, nous organisons le nettoyage de la Charente et de ses berges. J'espère que nous serons particulièrement nombreux afin de pouvoir envisager le nettoyage d'autres secteurs de la commune.

Nous avons la chance de vivre dans un très bel environnement. Tentons de le conserver le plus propre possible afin de permettre à tous de profiter de belles promenades en famille ou entre amis.

Eric PANNAUD
Maire de Chaniers

En cas d'urgence, le Maire et l'équipe municipale sont joignables, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, au **07 88 70 91 45.**

Elections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 Juin prochains. Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée au **vendredi 7 mai 2021.**

Pour vous inscrire en mairie, il vous faut :

- un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (type carte d'identité ou passeport)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un formulaire d'inscription à renseigner

Vie publique

Que font nos conseillers départementaux ?

Nos conseillers départementaux siègent au Conseil Départemental basé à la Rochelle, dont les principales compétences sont :
- l'aide sociale
- la voirie (gestion des routes départementales et nationales d'intérêt local, des transports scolaires par autocar)
- l'éducation (gestion matérielle des collèges)
- la culture
- le développement local (aides aux associations et aux communes)
- le tourisme

Comment sont-ils élus ?

Les conseillers départementaux sont élus au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal à deux tours.
Deux conseillers, une femme et un homme, sont élus ensemble dans chaque canton.

→ Pour le canton de Chaniers, les élus sortants sont Fabrice BARUSSEAU et Corinne GRÉGOIRE.

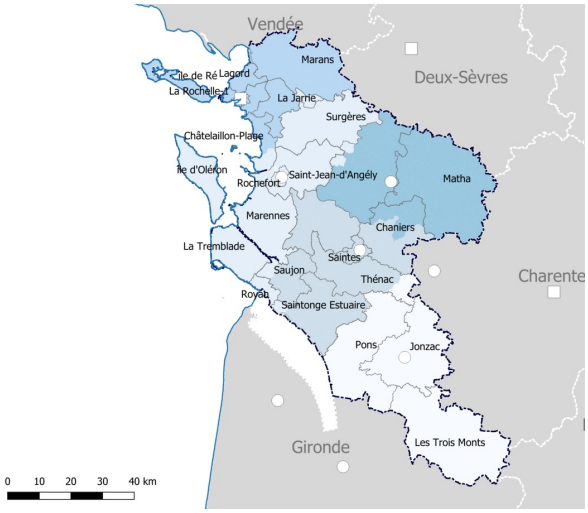

Découpage cantonal du département

Que font nos conseillers régionaux ?

Nos conseillers régionaux siègent au Conseil Régional basé à Bordeaux, dont les principales compétences sont :
- le développement économique (soutien aux entreprises, à l'innovation, à l'internationalisation)
- l'organisation des transports express régionaux (TER)
- le fonctionnement des lycées (gestion matérielle, orientation et formation)
- l'environnement et la transition énergétique
- les équipements structurants (certains ports, aéroports et voies navigables)
- l'aménagement du territoire

Comment sont-ils élus ?

Les conseillers régionaux sont élus tous les six ans au suffrage universel direct au scrutin de liste mixte (scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire égal au quart des sièges à pourvoir).

Ils sont élus par département.

→ Pour le département de la Charente-Maritime, les élus sont au nombre de 20.

Découpage départemental de la région

Sécurité routière

Renforcement des contrôles routiers

Vous avez peut-être croisé la Gendarmerie lors de son dernier contrôle routier effectué en collaboration avec la Police Municipale, au Maine Allain et aux Essarts, jeudi 11 mars en fin de journée.

Différentes infractions au code de la route ont été relevées :

- 4 infractions à la vitesse
- 2 usages de téléphone portable
- 1 non port de ceinture
- 1 franchissement de ligne continue
- 1 défaut de contrôle technique
- Une non mutation de carte grise

→ De nouveaux contrôles sont d'ores et déjà programmés sur différents secteurs de la commune.

Entretien avec Claudia DAVID, Conseillère municipale

Vous vivez à Chaniers depuis longtemps ?

Avec mes parents, nous sommes venus habiter dans le bourg de Chaniers en 1994. Je suis ensuite partie quelques années dans la région toulousaine mais je suis vite revenue. Aujourd'hui, nous résidons avec mon mari dans un village plus rural et plus excentré du bourg. Nous avons un réel attachement pour cette ville où nous avons énormément de souvenirs.

Pourquoi avez-vous souhaité être conseillère municipale ?

Sensible depuis l'enfance à la vie de la Cité, j'ai attendu que mes deux enfants soient plus grands pour m'investir en 2020 au sein de l'équipe municipale.

De quelles commissions faites-vous partie ?

Je siège dans les trois commissions suivantes : Animations, Education et Communication.

La commission Animations a, hélas, été à l'arrêt en 2020. Nous espérons pouvoir organiser des festivités cette année afin de partager ces moments de convivialité qui nous manquent tant.

Au sein de la commission Education, nous veillons à ce que les enfants puissent étudier dans des conditions optimales. Par ailleurs, nous nous efforçons de répondre aux besoins formulés par les enseignants. Le projet de construction de la nouvelle école nous occupe également beaucoup.

La commission Communication me permet d'exprimer ma créativité. Nous travaillons sur le bulletin mensuel mais pas seulement. La communication d'une commune passe par de nombreux supports. Le dernier en date, PanneauPocket, est un outil qui nous permet de communiquer de façon instantanée. Il s'est avéré très utile pendant les inondations.

Claudia DAVID

Habitante de Chaniers depuis : 1994

Votre ville de naissance : Pabu dans les Côtes d'Armor

Votre métier : clerc d'Huissier

Votre âge : 29 ans pour toute la vie (36 en réalité)

Votre quartier : Chez Simonneau

Vos passions : la décoration et la cuisine

Votre lieu préféré à Chaniers : la vue qu'il y a depuis les hauteurs de mon hameau. Magnifique !

Une anecdote chagnolaise : j'ai eu un coup de foudre pour mon mari il y a 21 ans, au bord d'un terrain de foot du stade de la Touche.

Les étapes d'élaboration du bulletin municipal

1. Sommaire

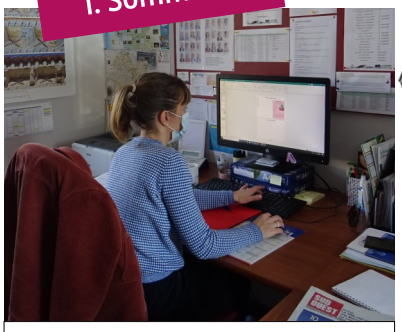

Corinne CADIOU, du service communication, collecte les informations pour l'élaboration du sommaire.

2. Rédaction

La Commission Communication sélectionne et rédige la plupart des articles.

3. Mise en page

Corinne CADIOU met en page le bulletin avec les articles proposés par les membres de la Commission.

4. Validation

Directeur de la Publication, Monsieur le Maire valide le bulletin.

5. Impression

L'impression est externalisée.

6. Distribution

La distribution est assurée par l'association Coup de Pouce.

L'essentiel du conseil municipal du 8 mars 2021

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints, PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GUÉRIN Florian, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : LATOUCHE Céline, pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, GIRAUDEAU Samuel, pouvoir à MORAUD Laurent, DAVID Claudia, pouvoir à TREFFANDIER Nathalie.

Présentation du nouveau directeur des services techniques, Stéphane LUTTI

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la loi du 6 février 1992 impose aux communes de plus de 3 500 habitants d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les données financières concernant l'exercice 2020 :

Section d'investissement
Résultat de clôture 2020 : **– 364 644.04 € (001 au BP 2021)**

Section de fonctionnement
Résultat de clôture 2020 (avant affectation) **: + 1 211 316.89 €**

Restes à réaliser
Dépenses : 211 639.79 €

Endettement pluriannuel
Emprunt contracté en 2020 : néant
Extinction de la dette : 2030

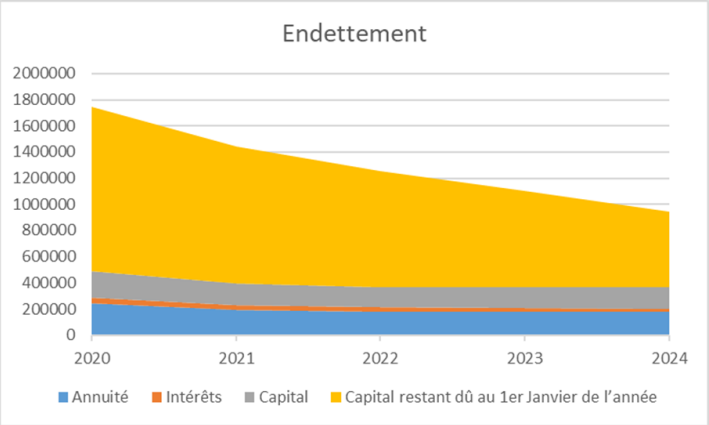

Fiscalité directe – Produits perçus : + 1.88 %

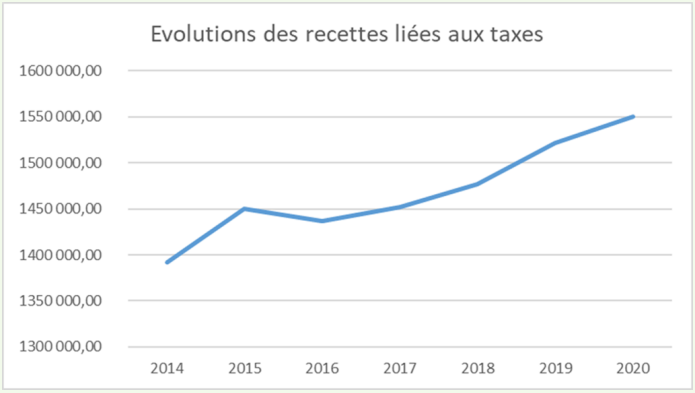

Evolution des Dotations de l'Etat

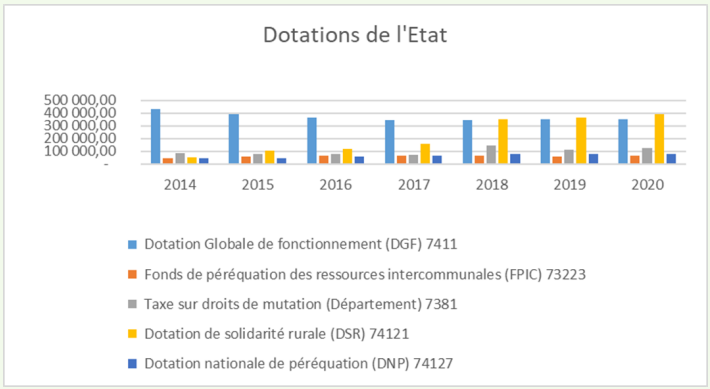

Monsieur le Maire partage avec le conseil municipal les orientations budgétaires pour 2021.

OUVERTURE DE CREDITS N°2

Le conseil municipal approuve les opérations d'ouverture de crédits proposées par Monsieur le Maire concernant le bornage du terrain destiné à la construction du futur bureau de Poste.

CONVENTION DE FOURRIERE AVEC LA SPA

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que depuis le conseil municipal du 8 juillet 2019, la commune de Chaniers avait confié la charge d'organiser le service de capture des animaux errants à la Société Protectrice des Animaux (SPA). La convention a été renouvelée lors du conseil municipal du 17 février 2020.

Considérant l'obligation des communes de prendre en charge les animaux errants, il est proposé de renouveler chaque année la convention et d'inscrire les crédits nécessaires,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– approuve la signature de la convention avec la SPA,
– accepte de verser une cotisation à la SPA selon le montant indiqué dans la convention,
– accepte le renouvellement chaque année de la convention

et d'inscrire les crédits correspondant au budget.

REALISATION DE LOGEMENT LOCATIFS SOCIAUX AVENUE DU 8 MAI 1945 – AVENANT N°1

Il est proposé la signature d'un avenant afin d'acter la rétrocession à la commune des voiries et des espaces communs et d'actualiser le montage juridique de l'opération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la signature de l'avenant n°1 avec la SEMIS et autorise Monsieur le Maire à le signer.

INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

ENEDIS doit procéder au déplacement d'un ouvrage basse tension aérienne sur la voirie du lotissement Les Groies en vue de réaliser l'entrée du lotissement de la SEMIS, impasse Rabelais, pour la réalisation d'un programme de logements sociaux.

Or, il apparait sur le cadastre que la parcelle AX 353 sur laquelle le poteau électrique doit être implanté appartient à la SCI les Groies appelée aujourd'hui la Société Immobilière Atlantic Aménagement.

Ainsi, les parcelles AX 353 et 355, d'une superficie totale de 5698 m², propriété de la Société Immobilière Atlantic Aménagement, doivent faire l'objet d'une intégration dans le domaine communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– approuve l'intégration des parcelles AX 353 et 355 dans le domaine communal,

– mandate Monsieur le Maire pour réaliser les démarches nécessaires pour cette intégration et signer toutes les pièces à intervenir.

REMBOURSEMENT DE L'ADAPAEF 17 SUITE A L'ACHAT DE MATERIEL POUR LES INTERVENTIONS LIEES A LA CRUE

Jean-Paul GIRARD ne participe pas au vote de cette délibération.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que pour permettre aux agents municipaux d'intervenir sur le terrain dans le cadre des inondations du mois de février 2021, l'ADAPAEF 17 a réalisé l'acquisition de bottes spécifiques (7 paires de WADERS TERMO) pour un montant total de 535,50€. Il y a lieu de rembourser l'association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de l'ADAPEF 17 pour un montant de 535,50€.

URBANISME – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Monsieur le Maire propose, dans le cadre de différents dossiers d'urbanisme, de travailler avec Monsieur GENEAU, afin d'intervenir sur les dossiers d'achat, de vente ou encore d'échange de terrains. Il est aussi proposé qu'il accompagne la commune sur la rédaction des actes administratifs en lien avec le dossier des quéreux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la signature de ce contrat pour le service urbanisme.

RECRUTEMENT DE CONTRATS SAISONNIERS POUR LE FONCTIONNEMENT DU BAC

Il y a lieu d'avancer le recrutement d'un des agents au 15 mars au lieu du 1er avril, comme décidé le 25 janvier dernier. Le conseil municipal donne un avis favorable.

DECISIONS DU MAIRE

– Demandes de subventions pour le déplacement du bureau de poste
– Demande de subvention pour le portail du cimetière auprès du Département de la Charente-Maritime

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin 2021.

La commune met une salle à disposition des pompiers afin d'organiser des sessions de formation aux 1ers secours.

Dix personnes se sont portées volontaires pour l'action de Participation Citoyenne. La commune recherche toujours des personnes intéressées pour participer à ce dispositif.

Des habitants du bourg se plaignent de ne pas pouvoir circuler à pied sur les trottoirs. Monsieur le Maire rappelle l'article R417-11 du code de la route qui interdit le stationnement sur les trottoirs en agglomération.

Des habitants demandent la réfection des marquages au sol de la place de la Gare afin d'améliorer le stationnement et la circulation.

Séance clôturée à 22h15.

Le secrétaire,
Jean-Pierre CARTON

→ Les comptes-rendus complets peuvent être consultés en mairie ou sur site de la ville *www.chaniers.fr*

Actus

Saintes a son campus

Vous venez d'obtenir le bac et vous souhaitez poursuivre vos études ? Vous hésitez à poursuivre ou à reprendre vos études supérieures et à vous éloigner de chez vous ? Salariés ou demandeurs d'emplois, vous souhaitez reprendre vos études ?

L'Agglomération de Saintes vous accompagne dans vos études à distance en proposant un accompagnement de proximité depuis la Cité entrepreneuriale de Saintes. Plus d'infos par téléphone au **05 46 92 73 28** ou sur le site internet de la CDA : https://www.agglo-saintes.fr

Un nouveau Directeur des services techniques

Après avoir exercé les mêmes fonctions à la mairie de Segonzac, Stéphane LUTTI a intégré les effectifs de la commune en tant que Directeur des services techniques, le 1er mars dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Solidarité

Récit des inondations

Le bilan des récentes inondations est lourd avec une cinquantaine de maisons touchées et une vingtaine évacuées.

A mesure que le fleuve grossissait, des curieux s'approchaient du communal pour mesurer la hauteur d'eau avec un coup d'œil aux nuages toujours chargés de pluie. Les anciens affirmaient retrouver un début de situation identique à celle de 1982. Inexorablement, sournoisement, le niveau augmentait. En réaction, les élus ont entrepris de visiter les quartiers susceptibles d'être inondés, en s'appuyant sur le Plan Communal de Sauvegarde. Les parpaings et les madriers distribués ont permis de réaliser des passerelles ou de surélever les meubles.

C'est durant ces jours que l'on a assisté à un mouvement d'entraide et de solidarité : des voisins ont proposé leurs bras ou du matériel pour lutter contre la montée des eaux, d'autres se sont montrés présents pour apporter du réconfort et soutenir les riverains affectés moralement, d'autres encore ont proposé d'héberger chez eux ceux que l'inondation chassait. Un habitant a pris en garde des chiens pour les sortir d'une maison inondée, un autre voisin a apporté quelques parpaings qui ne lui étaient pas utiles. Parallèlement, les familles se sont mobilisées pour aider leurs proches.

Cet épisode a suscité un élan spontané et chaleureux d'entraide entre habitants, soutenus par les services techniques de la commune. C'est l'aspect très positif et rassurant de cette période que l'on espère ne pas revivre de sitôt.

Gestion des déchets

Gestion des déchets : renforcement des services et redevance à la hausse

De nouveaux services proposés aux habitants

La Communauté d'Agglomération de Saintes travaille actuellement au retour d'une collecte des ordures ménagères une fois par semaine durant l'été (du 14 juin au 17 septembre 2021) et à la modernisation des déchèteries. De nouvelles filières de recyclage vont ainsi être proposées aux usagers : il sera possible de déposer l'amiante (sur rendez-vous uniquement et selon un calendrier défini) et le polystyrène. Les palettes en bois seront laissées à disposition des usagers, selon le principe "donnez-prenez".

L'augmentation des coûts et de la fiscalité du traitement des déchets imposée par l'Etat

Les déchets de notre territoire sont collectés par la Communauté d'Agglomération de Saintes et le traitement, délégué au syndicat mixte Cyclad. Cette année encore, la contribution financière à Cyclad augmente.

Deux raisons expliquent cette hausse :

- l'évolution décidée par l'Etat de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui passera de 16€ la tonne en 2018 à 65€ la tonne en 2025,
- des coûts de traitement de plus en plus élevés à la suite de la raréfaction des débouchés pour la valorisation des déchets.

Face à ces augmentations imposées par l'Etat et le contexte international, la Communauté d'Agglomération de Saintes est contrainte de faire évoluer le montant de la redevance.

// Plus que jamais, le geste de tri et de réduction de la production de déchets est nécessaire //

Plus d'infos auprès de l'écosite – 1 impasse des Perches – ZI les Charriers, 17 100 SAINTES
05 46 98 07 19 ou info@agglo-saintes.fr

Halte aux dépôts sauvages !

Pour lutter contre ce fléau, merci de nous signaler **tout dépôt d'ordure** dans les meilleurs délais afin que nous puissions intervenir rapidement.

Composez le 05 46 91 12 70 ou envoyez vos photos par mail à contact@chaniers.fr

Bon à savoir en cas d'urgence

Les toilettes de l'Evêché ont été totalement rénovées et sont disponibles tous les jours, 24h/24h.
Ne doutons pas que les utilisatrices et utilisateurs auront à cœur de les maintenir propres et de les respecter.

Service de garde des pharmacies (nuit, week end et jour férié) : 32 37

Du lundi 22 au dimanche 28 mars 2021	Pharmacie RIGONDAUD à TONNAY CHARENTE
Du lundi 29 mars au dimanche 4 avril 2021	Pharmacie FAURY à CHÉRAC
Du lundi 5 au dimanche 11 avril 2021	Pharmacie BLANCATO à TONNAY CHARENTE
Du lundi 12 au dimanche 18 avril 2021	Pharmacie PEYRIDIEUX à SAINT PORCHAIRE
Du lundi 19 au dimanche 25 avril 2021	Pharmacie AUTIN à SAINT GEORGES DES COTEAUX

Les numéros d'urgence

Médecin du SAMU : 15

Véhicule Sanitaire Léger :
05 46 91 11 99 / 06 07 85 06 20

CCAS : 05 46 91 12 70
Permanences sur rendez-vous :
- mardi de 14h à 17h
- jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Infos

Osez internet !

Besoin d'aide pour utiliser un ordinateur, naviguer sur internet ? Des difficultés pour faire des démarches en ligne ou encore garder un lien avec vos proches ?

Alors que l'ensemble des démarches administratives devront être numérisées fin 2021, le Département de la Charente-Maritime offre un **Pass Numérique** aux personnes qui souhaitent se familiariser avec internet.

Il prend la forme d'un carnet d'une valeur de 100€ à utiliser dans des structures de médiation numérique qualifiées qui vous accompagneront pour vous former et répondre à vos besoins.

Pour connaître les modalités d'obtention du Pass, contactez la mairie de Chaniers au 05.46.91.12.70

Agenda

Broyage de végétaux
Rendez-vous aux ateliers des services techniques, à côté de la déchetterie, (chemin des Prises)

→ **Mercredi 14 avril, de 14h à 17h**
→ **Samedi 17 avril, de 9h à 12h**

Consignes à respecter : amener uniquement des branches d'arbre dépourvues de feuilles d'un diamètre de 5 cm maximum

// Le broyat peut être récupéré ou laissé sur place //

Nettoyage de la Charente et de ses berges

→ **Samedi 5 juin**

Elections départementales et régionales

→ **Dimanche 13 juin : 1er tour**
→ **Dimanche 20 juin : 2e tour**

Brocante du foot
Rendez-vous sur le communal

→ **Dimanche 27 juin**

Calendrier de collecte des déchets

	mars 2021	avril 2021
sacs noirs	mardi 16 mars mardi 30 mars	mardi 13 avril mardi 27 avril
sacs jaunes	lundi 8 mars lundi 22 mars	lundi 5 avril lundi 19 avril

Pense-bête

A chaque printemps, les frelons asiatiques refont leur apparition.

Pour limiter la diffusion des fondatrices, c'est le moment idéal pour piéger à proximité des nids de l'année précédente.

Pour rappel, le frelon asiatique est classé au **niveau national** dans la liste des **dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique** sur l'ensemble du territoire français.

Journal d'information édité par la mairie de Chaniers – Directeur de publication : Le Maire, Eric PANNAUD
Rédaction et mise en page : Commission communication du conseil municipal – Crédits photographiques : Ville de Chaniers
Bulletin inscrit auprès de la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse